

RAPPORT DE SITUATION 2009-2010

PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL DE L'ARMÉE DE TERRE

DIRECTEUR – ENVIRONNEMENT DE LA FORCE TERRESTRE



Défense
nationale

National
Defence

Canada

Table des matières

Avant-propos	1
Contexte	2
Dépenses 2009-2010 du Programme environnemental de l'Armée de terre	3
Principaux projets et enjeux	4
2.0. Plan de lutte contre l'érosion à la BFC Gagetown	4
2.1. Garnison de Valcartier : contamination au TCE	4
2.2. Plan de gestion durable (PGD) de Suffield	5
2.3. Projet de caractérisation des champs de tir et secteurs d'entraînement (CTSE)	6
2.4. Cours de conseiller des opérations dans l'Arctique	5
Enquête sur les résultats escomptés	7
Rapport de 2009-2010 sur la Stratégie environnementale de l'Armée de terre	8
Rapport de 2009-2010 de la Stratégie de développement durable (SDD)	9
Gestion des sites contaminés du Programme environnemental de l'Armée de terre PASCF – Rapport de fin d'année 2009-2010 du CFT	10
Programme environnemental de l'Armée de terre : soutien aux opérations nationales	11
Annexe I	12
Dépenses de 2009-2010 du Programme environnemental de l'Armée de terre – Rapport de fin d'année 2009-2010	12
Annexe II	13
Enquête sur les résultats escomptés – Décompte des résultats atteints	13
Annexe III	22
Rapport de 2009-2010 sur la Stratégie environnementale de l'Armée de terre	22
Annexe IV	24
Rapport de 2009-2010 de la stratégie de développement durable (SDD)	24
Annexe V	34
Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF)	34

Avant-propos

Je suis très heureux de vous présenter le rapport de situation 2009-2010 du Programme environnemental de l'Armée de terre (PEAT). Ce rapport, le deuxième du genre seulement, reflète le développement graduel du programme et notre engagement à l'égard des communications régulières tout en témoignant de la stabilité du programme.

L'exercice financier 2009-2010 comporte à la fois des enjeux à solutionner et des possibilités à exploiter pour le personnel du Programme environnemental de l'Armée de terre. Il renferme également un nouvel élément : le soutien aux opérations.

Le personnel du PEAT du Secteur du Centre (SCFT) et du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT) a joué un rôle important à l'appui de la participation des FC à l'opération Podium, les Jeux d'hiver de Vancouver, et à l'opération Cadence, le soutien aux sommets du G8/G20 en Ontario. Ces deux opérations nationales ont été d'une ampleur sans précédent et ont laissé une empreinte écologique impressionnante. Le présent rapport renferme quelques détails sur les activités environnementales.

De façon générale, nous continuons de constater des progrès sur un certain nombre de fronts, notamment à l'égard du maintien en état des champs de tir et des secteurs d'entraînement, de la gestion des sites contaminés et de la protection des espèces en péril. Tout ce travail serait impossible sans le dévouement et le professionnalisme des membres du personnel du PEAT, à tous les niveaux de la chaîne de commandement. Je les en remercie. Je m'engage à faire en sorte que les dirigeants de l'Armée de terre continuent de disposer des renseignements et des outils pour prendre les décisions appropriées en matière d'environnement, aujourd'hui et dans le futur.

Éric Trépanier
Directeur – Environnement de la Force terrestre (DEFT)
Ottawa 2010



Contexte

La raison d'être du Programme environnemental de l'Armée de terre (PEAT) est l'appui de la mission de l'Armée de terre par le biais d'une bonne gestion environnementale. La principale mission de l'Armée de terre en temps de paix consiste à mettre sur pied les forces nécessaires pour défendre le Canada, au pays comme à l'étranger. Cet objectif revêt une importance accrue en raison de nos opérations de combat en Afghanistan.

Il va sans dire que le rythme des activités d'instruction nécessaires au roulement d'environ 2 500 militaires en Afghanistan tous les six ou neuf mois a exercé des contraintes sur les champs de tir et les secteurs d'entraînement (CTSE) de l'Armée de terre. Le maintien en état des CTSE de l'Armée de terre est devenu un point central du Programme au cours de l'AF 2009-2010. On prévoit que l'intérêt sur ce point ira en grandissant au cours des prochaines années.

En même temps, les opérations nationales ont pris une toute nouvelle signification au cours de l'exercice financier avec la planification et l'exécution de l'opération Podium et la planification de l'opération Cadence. Contrairement à d'autres opérations récentes à incidence élevée pour lesquelles la nature ne nous a pratiquement donné aucun préavis (inondations à Winnipeg et tempête du verglas dans l'Est), les opérations Podium et Cadence ont fait l'objet d'une longue planification et ont été exécutées sur une période relativement courte. Elles ont donné une excellente occasion aux membres du personnel du PEAT de s'impliquer, de planifier des activités d'atténuation des impacts environnementaux et d'enregistrer les résultats pour utilisation future.

La principale mission de l'Armée de terre en temps de paix consiste à mettre sur pied les forces nécessaires pour défendre le Canada, au pays comme à l'étranger. Cet objectif revêt une importance accrue en raison de nos opérations de combat en Afghanistan.

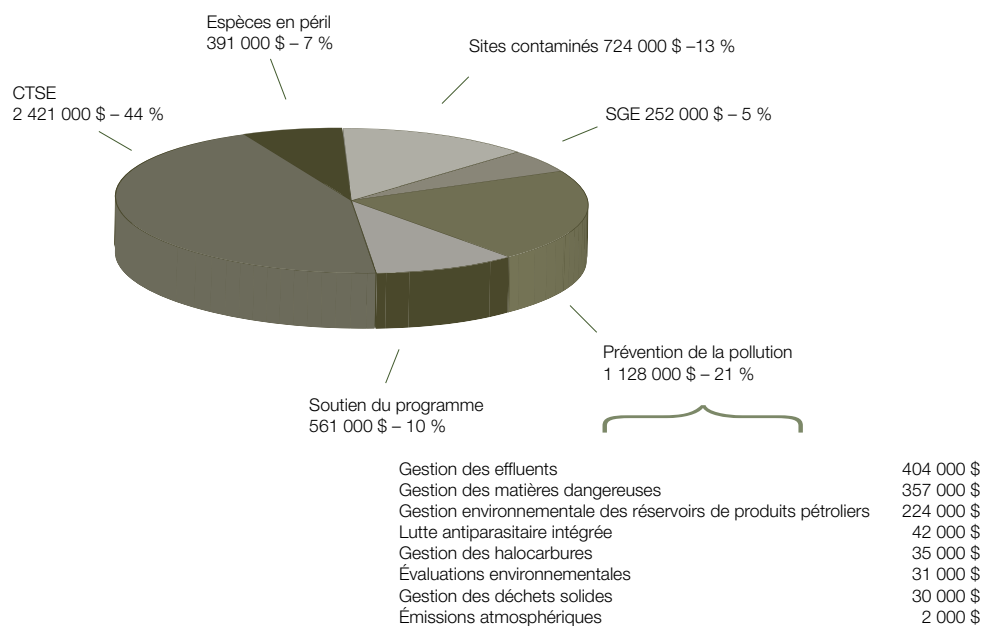


Dépenses 2009-2010 du Programme environnemental de l'Armée de terre

Environ la moitié des ressources financières que gère le Programme environnemental de l'Armée de terre provient de sources externes. Comme le montre le graphique ci-dessous, la majeure partie du financement du PEAT consacrée au maintien en état des champs de tir et des secteurs d'entraînement de même qu'à des mesures de prévention de la pollution qui contribuent directement au maintien en puissance de la disponibilité opérationnelle militaire et au respect des lois environnementales. Un réseau de 108 employés participe directement à la gestion et à la mise en œuvre du Programme environnemental de l'Armée de terre.

Dépenses totales du Programme environnemental de l'Armée de terre : 10 127 000 \$

1.1 Financement de l'Armée de terre : 5 478 000 \$



1.2 Financement externe

- Fonds interministériel pour le rétablissement (FIR) des espèces en péril 339 000\$
- Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux 4 450 400\$
- Programme environnemental du Ministère (PEM) du SMA(IE) 106 000\$
- Financement externe total : 4 649 000\$

CTSE : gestion environnementale des champs de tir et des secteurs d'entraînement et projets de caractérisation des CTSE

Site contaminé : gestion et assainissement des sites contaminés non couverts par le financement du SCT (PASCF)

Prévention de la pollution : gestion des matières dangereuses; respect des lois et des politiques environnementales; atténuation des risques de répercussions environnementales importantes de l'Armée de terre

SGE : système de gestion environnementale : catalyseur du programme environnemental de l'Armée de terre incluant le programme de vérification/inspection environnementale

Appui au programme : O&M; perfectionnement professionnel et formation environnementale; communication

Espèces en péril : gestion de la loi sur les espèces en péril

Principaux projets et enjeux

2.0. Plan de lutte contre l'érosion (PLCE) à la BFC Gagetown

Les champs de tir et les secteurs d'entraînement de la Force terrestre sont considérés comme des ressources stratégiques à protéger pour que l'Armée de terre puisse poursuivre sa mission. Afin d'assurer le maintien en état du champ de tir et du secteur d'entraînement de Gagetown, des responsables de la BFC Gagetown et le DEFT ont élaboré un plan d'ensemble renfermant une programmation à long terme et la mise en œuvre annuelle de projets d'infrastructure qui visent à réduire l'érosion et à empêcher les sédiments de s'infiltrer dans le réseau hydrographique. Le PLCE fait partie du plan de gestion de dix ans des champs de tir et secteurs d'entraînement (GCTSE) de la BFC Gagetown.

Grâce au PLCE, on compte fournir aux membres des FC un environnement d'entraînement économique et durable qui respecte l'ensemble des normes et règlements des lois fédérales sur l'environnement incluant la Loi sur les pêches.

Principaux défis :

- Élaborer et identifier des indicateurs d'érosion et de sédimentation
- Élaborer un cadre entourant le PLCE de la BFC Gagetown
- Cerner les objectifs et les seuils en matière d'utilisation du sol
- Assurer le financement annuel

Réalisations de 2009-2010 :

Élaboration d'un cadre entourant le PLCE pour la BFC Gagetown.

2.1. Garnison de Valcartier : contamination au TCE

En 1997, du trichloréthylène (TCE) était découvert dans le réseau d'aqueduc de la garnison de Valcartier, un problème lié à la contamination de l'eau souterraine. Nous savons aujourd'hui que la contamination provient des zones environnantes, où des recherches et des activités de fabrication liées aux munitions ont été effectuées à partir des années 1940 jusqu'aux années 1980. La zone ainsi contaminée est d'environ cinq kilomètres carrés.

Principaux défis :

- Discussions avec les partenaires
- Recours collectif
- Attention constante du public et des médias
- Problèmes intergouvernementaux
- Directives en vertu de la Loi sur les pêches
- Limites techniques et technologiques

Réalisations de 2009-2010 :

D'importantes activités ont eu lieu cette année sur deux fronts principaux. En novembre, des représentants du MND présentaient les résultats de projets pilotes mettant à l'essai diverses technologies d'atténuation des concentrations de TCE. Les résultats n'ont pas été aussi concluants qu'on l'espérait, mais les données montrent la viabilité de l'option de pompage et de traitement. Des responsables travaillent donc à l'élaboration d'une stratégie qui permettra de faire avancer cette option.

En décembre, le gouvernement déposait sa défense face au recours collectif intenté contre lui devant les tribunaux, exposant clairement les arguments qui seront utilisés à la cour pour contester le litige, à compter de janvier 2011. On trouve les détails de cette défense sur le site Web du PEAT à l'adresse suivante : <http://www.army.forces.gc.ca/land-terre/news-nouvelles/story-reportage-eng.asp?id=4094>

Enfin, conformément aux précisions du programme à l'égard de consultations ouvertes et transparentes auprès des intervenants, une rencontre publique a eu lieu en avril où furent dévoilés des résultats positifs sur des analyses d'eau des puits dans le secteur de Val Bélair.

2.2. Plan de gestion durable de Suffield (PGDS)

Le PGDS est un projet pluriannuel complexe, conçu pour élaborer un plan de gestion à long terme qui servira à orienter les activités de tous les usagers des champs de tir et secteurs d'entraînement (CTSE) de la BFC Suffield. Un cadre d'utilisation du terrain comportant des outils de gestion intégrés doit être élaboré à cet égard. Grâce à ce cadre, le commandant de la base pourra régir et appuyer l'entraînement et la recherche militaires à la BFC Suffield de manière à favoriser une saine gestion de l'environnement, et ce, tout en garantissant le respect des lois et des politiques du MDN.

Principaux défis du projet :

- Améliorer le système actuel de gestion de l'information de la BFC Suffield
- Cerner les objectifs et les seuils critiques en matière d'utilisation du terrain
- Examiner et élaborer des politiques environnementales
- Examiner et élaborer des plans de gestion de l'environnement
- Examiner et élaborer des outils de gestion des biens immobiliers
- Examiner et élaborer un cadre d'utilisation du terrain

Réalisations de 2009-2010 :

Élaboration du rapport préliminaire intitulé « Plan de gestion durable de Suffield, phase de définition, résultats de la structure de répartition du travail, août 2006 – mars 2010 ». La version finale a été diffusée au début de l'AF 2010-2011.



2.3. Projet de caractérisation des champs de tir et secteurs d'entraînement (CTSE)

La plupart de nos armes sont utilisées sur nos champs de tir. Afin d'assurer une utilisation à long terme de ceux-ci, le DEFT, en collaboration avec RDDC, a établi comme objectif de connaître et de réduire au minimum l'incidence de l'entraînement militaire sur l'environnement.

Principaux défis :

- Cerner les dangers : caractérisation des CTSE
- Comprendre la portée et le comportement des contaminants liés aux munitions
- Modifier les méthodes d'entraînement
- Élaborer des outils et des solutions en vue d'une gestion durable des CTSE

Réalisations de 2009-2010 :

Une fois terminée la caractérisation de toutes les principales bases et installations, le personnel a effectué la systématisation de toutes les données, une démarche qui conduit à la publication de cartes de vulnérabilité et à l'élaboration de stratégies de gestion des CTSE.

Pendant le déroulement de ces travaux, le personnel du PEAT faisait l'essai de tables de brûlage d'agents propulsifs à utiliser sur le terrain afin de détruire de façon sûre l'excédent de ces agents propulsifs. De plus, le PEAT a conclu un marché avec R & D pour la défense Canada visant à évaluer les avantages d'un nouveau type de collecteur de balles conçu pour empêcher le plomb d'envahir l'environnement. Les résultats de ces recherches sont très prometteurs. On prévoit que les essais sur le terrain des nouveaux collecteurs de balles débutent au cours du prochain exercice financier.

2.4. Cours de conseiller des opérations dans l'Arctique

Le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale s'engagent à accroître la présence des Forces canadiennes (FC) dans l'Arctique canadien. Ainsi, de février à mars, le Centre d'instruction supérieure en guerre terrestre des Forces canadiennes (CISGTFC) donne le cours annuel de conseiller des opérations dans l'Arctique (COA) dans la région de Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, et dans la collectivité de Resolute Bay, au Nunavut. L'Arctique canadien est un milieu naturel extrêmement sensible. Les FC risquent donc de causer des dommages à l'environnement si elles ne gèrent pas adéquatement leur présence accrue.

Principaux défis :

- Partenariat entre les ministères et organismes fédéraux et territoriaux et les habitants du Nord
- Respect des accords de revendications territoriales existants ou en cours de négociation
- Consentement de la part des collectivités des Premières nations et des Inuits susceptibles d'être touchées
- Lacunes au chapitre de l'infrastructure exigeant le transport des déchets sur de longues distances et le retrait complet de ces déchets des secteurs d'entraînement
- En général, les évaluations environnementales dans l'Arctique ne sont pas autogérées, mais plutôt réalisées par des conseils d'évaluation, lesquels peuvent avoir une incidence importante sur la planification de projets

Réalisations de 2009-2010 :

Étant donné la complexité des projets prévus dans l'Arctique, le Directeur – Environnement de la Force terrestre (DEFT) a fourni une aide au CISGTFC afin de garantir que le COA respecte toutes les lois environnementales correspondantes, les processus d'évaluation de l'environnement et les exigences en matière de permis et de licences.

Enquête sur les résultats escomptés

En 2009-2010, le DEFT a évalué le rendement du Programme environnemental de l'Armée de terre par rapport aux résultats escomptés définis dans le Plan de fonctionnement du CFT. L'enquête a également donné une orientation au cycle de planification des activités en aidant à définir les résultats escomptés pour 2010-2011, en faisant en sorte d'améliorer continuellement les progrès réalisés à l'égard de la mise en œuvre de la stratégie environnementale de l'Armée de terre.

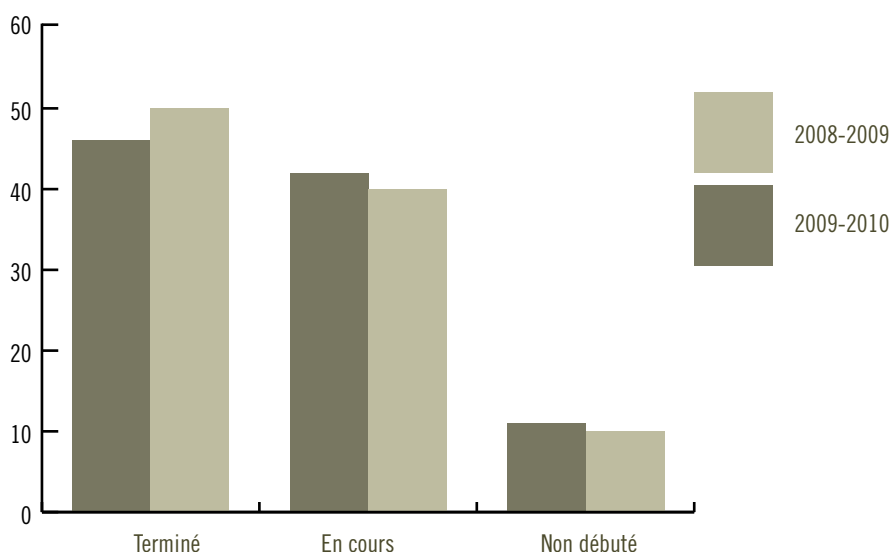
L'évaluation portait sur les points suivants :

- 13 types d'activité (comme les sites contaminés, les communications, le système de gestion environnementale, etc.)
- 36 résultats escomptés
- 5 QG de secteur (L2) et 13 installations principales (L3/L4)

Principales conclusions :

- Le tableau suivant montre que des progrès ont été réalisés depuis l'AF 2008-2009 quant à la mise en œuvre des résultats escomptés;
- Environ cinquante pour cent du budget du Programme environnemental de l'Armée de terre est attribué à des projets à long terme, notamment l'évaluation et l'assainissement de sites contaminés de même que la gestion environnementale et le maintien en état des CTSE;
- Le progrès limité de la dernière année peut être attribué au fait que le progrès des projets à long terme est réparti sur de nombreuses années de mise en œuvre;
- D'importants progrès sont prévus au cours des prochains exercices financiers étant donné que nombre de projets évalués en 2009-2010 ont connu une forte progression au cours de leur phase de mise en œuvre ou sont presque à terme.

Progrès des résultats escomptés



Stratégie environnementale de l'Armée de terre

Rapport de l'AF 2009-2010

L'année financière 2009-2010 constitue la deuxième année du plan quinquennal de mise en œuvre de la Stratégie environnementale de l'Armée de terre (SEAT) (<http://www.army.forces.gc.ca/land-terre/environnement-environnement/strategy-strategie-eng.asp>). Les conclusions et les résultats détaillés sont présentés à l'annexe III.

- I. En réaction aux nouvelles exigences législatives et en ligne avec son objectif de conformité et de gestion de l'environnement, le DEFT a élaboré un modèle de plan de gestion des réservoirs de stockage de même qu'un modèle de plan d'intervention en cas d'urgence pour les réservoirs de stockage destinés aux installations de l'Armée de terre. Le DEFT a également continué d'appuyer les secteurs et les bases en ce qui a trait à la promotion de la conformité juridique et de la mise en valeur de la sensibilisation au programme.
- II. Conformément à l'objectif relatif aux champs de tir et aux secteurs d'entraînement (CTSE) durables, le DEFT et le groupe de travail environnemental des CTSE ont élaboré et mis à l'essai le système de maintien en état des champs de tir et des secteurs d'entraînement (SMECTSE), lequel comporte une méthode d'évaluation des risques permettant de choisir et d'élaborer des indicateurs de durabilité environnementale aux installations de l'Armée de terre. En outre, le DEFT a continué de prêter assistance au Centre d'instruction supérieure en guerre terrestre des Forces canadiennes (CISGTFC), aidant ainsi à faire en sorte que le cours annuel de conseiller sur les opérations dans l'Arctique (CCOA) soit conforme avec toutes les lois environnementales pertinentes, les processus d'évaluation environnementale et les exigences relatives à la délivrance de licences/permis.
- III. Concernant l'objectif relatif au système de gestion de la qualité, le DEFT a terminé le renforcement du système de gestion environnementale du CFT en mettant en œuvre les mesures correctives précisées dans la vérification réalisée en mars 2008. Le DEFT a entrepris la mise en œuvre d'un cours de formation en ligne sur la sensibilisation à l'environnement et sur les systèmes de gestion environnementale.
- IV. La mise en œuvre de l'objectif lié au cadre des ressources humaines s'est poursuivie en 2009-2010 avec la publication de la deuxième version du document d'orientation sur les RH du DEFT. De plus, un examen des ressources humaines du Programme environnemental de l'Armée de terre a été amorcé en 2009-2010. Cet examen a pour but de définir les fonctions et les postes principaux, les compétences et les structures de rapport de même que les enjeux du programme en matière de RH.

Stratégie de développement durable (SDD) Rapport 2009–2010

Au cours des dernières années, le Programme environnemental de l'Armée de terre a principalement concentré ses ressources sur des questions de respect des lois. Il a cependant élargi son champ d'action de manière à englober des projets et des activités qui permettent de réduire l'incidence de nos activités sur l'environnement, en ligne avec l'évolution de la stratégie de développement durable du gouvernement. Ces efforts, déployés au nom de l'Armée de terre, sont en constante évolution depuis la publication de la première SDD, en 1997. Afin d'améliorer la contribution du MDN au programme environnemental fédéral, le DEFT recueille des données pour toutes les installations de l'Armée de terre concernant les engagements de la Stratégie de développement durable (SDD) et les communique chaque année, le 1^{er} juin, au Directeur général – Environnement, responsable de la SDD pour le MDN et les FC.

Réalisations de 2009-2010 :

Les améliorations en 2009-2010 ont, encore une fois, été modestes étant donné que les ressources de l'Armée de terre ont été affectées à des problèmes de conformité hautement prioritaires, et cela, en appui de l'importante mission des FC en Afghanistan.

Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe IV.



Programme environnemental de l'Armée de terre Gestion des sites contaminés

Rapport de fin d'année 2009-2010 du CFT

Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCf) est un programme à frais partagés dirigé par Environnement Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) qui aide les ministères à évaluer et à restaurer les sites contaminés dont ils sont responsables. La plus grande partie des coûts est assumée par le programme du PASCf (80 %), l'autre partie (20 %) par le Ministère, par le biais du Programme environnemental du Ministère (PEM). Le PASCf vise principalement à éliminer les risques que posent ces sites pour la santé et l'écologie de même qu'à atténuer la responsabilité du gouvernement fédéral à l'égard de l'environnement.

Au cours de 2009-2010, le CFT a entrepris 35 projets admissibles au PASCf (23 projets d'évaluation et 12 projets d'assainissement/de gestion des risques), représentant des dépenses totales d'environ 4,5 millions de dollars (1,5 million pour les évaluations et 3 millions pour l'assainissement et la gestion des risques). Au cours de l'année, certaines activités liées aux sites contaminés ont été reportées ou annulées, notamment les évaluations de l'USS Toronto, du NCSM York de l'USS Toronto ainsi que le champ de tir antichar Wellington de la BFC Gagetown.

Les résultats sont présentés à l'annexe V

Gestion des sites contaminés financée à l'extérieur du PASCf

Il arrive que les critères de financement du PASCf ne s'appliquent pas à certains sites de l'Armée de terre (p. ex., les sites contaminés après que 1998). Reconnaisant qu'ils requièrent néanmoins d'être gérés, le PAET a attribué un montant de 700 000 \$ à l'évaluation et à l'assainissement de certains de ces sites en 2009-2010.

Le PASCf vise principalement à éliminer les risques que posent ces sites pour la santé et l'écologie de même qu'à atténuer la responsabilité du gouvernement fédéral à l'égard de l'environnement.

Programme environnemental de l'Armée de terre : soutien aux opérations nationales

La mission principale de l'Armée de terre consistant à mettre sur pieds des forces est souvent associée à la guerre en Afghanistan. Rien d'étonnant à ce chapitre puisque le Canada joue, depuis longtemps, un rôle marquant et coûteux au plan des sacrifices rendus par nos hommes et nos femmes en uniforme.

Un autre élément moins connu, mais tout aussi important de l'Armée de terre est sa contribution aux opérations nationales, à l'appui de la principale mission des FC qui consiste à assurer la protection du Canada et des Canadiens. L'exemple le plus récent et le plus concret de cet élément est l'opération *Podium* dans le cadre de laquelle les FC ont apporté leur soutien aux Jeux olympiques de Vancouver de 2010. Les professionnels en environnement de l'Armée de terre se sont impliqués sur le terrain.



Jan Brisbin, coordonnatrice environnementale du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT), lors d'une reconnaissance de site dans le cadre de l'Op *PODIUM*.



Dirigé par Commandement Canada et interprété par la Force opérationnelle interarmées des Jeux Olympiques (FOIJO), le rôle des FC au chapitre du soutien des jeux devait être une opération discrète, à faible incidence et ne laisser aucune structure essentielle ni aucune trace durable sur l'environnement : toute une commande si l'on tient compte de l'envergure et de la portée de l'opération!

Dans le même ordre d'idée quant au rôle de la haute direction qui consiste à donner, dans la mesure du possible, des services en sous traitance, Construction de Défense Canada a reçu le mandat d'effectuer une évaluation environnementale préliminaire, laquelle été complétée en 2009. Dans le cadre du PEAT, on a révisé les évaluations environnementales provisoires et finales, patrouillé les routes d'accès et fourni des conseils et de l'aide en matière d'intervention d'urgence.

Plus de 200 sites à l'intérieur de la zone d'opérations interarmées (ZOI) ont été inspectés et 100 d'entre eux faisaient l'objet d'une interaction avec des propriétaires fonciers locaux. À la fin du processus, 50 sites ont été retenus à l'appui des opérations liées aux Jeux, de Whistler, au nord, jusqu'à l'aéroport d'Abbotsford, au sud. Les sites renfermaient des manèges et des terrains appartenant au MDN, des propriétés privées et louées, des aéroports privés et municipaux, des terrains d'aviation et des bâtiments, des terrains provinciaux, des gravières, des carrières, des terrains de BC Park, des routes du ministère des Transports et des Forêts de la C.-B. ainsi que diverses propriétés et installations de la C.-B. et des dépôts d'équipement.

Annexe I

Dépenses 2009-2010 du Programme environnemental de l'Armée de terre – Rapport de fin d'année 2009-2010

Somme des dépenses réelles	Secteur						Total
	SOFT	SGFT	SOFT	SAFT	SDIFT	DEFT	
Émissions atmosphériques		992 \$		1 659 \$			2 651 \$
Communications	13 785 \$	7 857 \$	3 895 \$	15 684 \$		3 935 \$	45 156 \$
Sites contaminés	128 056 \$	232 417 \$	357 891 \$			5 627 \$	723 991 \$
Développement/mise en œuvre du SGE	64 534 \$	25 356 \$	24 797 \$		93 \$	48 240 \$	163 020 \$
Gestion des effluents	118 702 \$	136 720 \$	105 026 \$	44 203 \$			404 650 \$
Formation environnementale/ gestion des RH	97 972 \$	57 450 \$	4 945 \$	18 120 \$		26 173 \$	204 660 \$
Évaluations environnementales	29 723 \$	88 \$		1 091 \$		123 \$	31 026 \$
Vérifications environnementales	4 656 \$	9 891 \$		36 527 \$		38 361 \$	89 435 \$
Gestion environnementale des CTSE	1 042 223 \$	224 850 \$	142 437 \$	536 224 \$		73 964 \$	2 019 698 \$
Gestion des halocarbures	10 804 \$	20 685 \$	3 539 \$				35 029 \$
Gestion des matières dangereuses	77 476 \$	183 142 \$	64 553 \$	9 019 \$		23 495 \$	357 684 \$
Lutte antiparasitaire intégrée	65 \$	7 850 \$		34 176 \$			42 091 \$
O&M	7 546 \$	144 316 \$	11 557 \$	108 783 \$	2 034 \$	37 297 \$	311 533 \$
Gestion environnementale des réservoirs de produits pétroliers	3 118 \$	70 508 \$	43 610 \$	19 330 \$		88 418 \$	224 985 \$
Gestion de la contamination sur les CTSE						401 387 \$	401 387 \$
Gestion des déchets solides	72 \$	30 000 \$					30 072 \$
Espèces en péril	65 269 \$	76 818 \$	59 787 \$	178 950 \$		10 121 \$	390 946 \$
Total	1 664 002 \$	1 228 940 \$	822 037 \$	1 003 767 \$	2 127 \$	757 140 \$	5 478 014 \$

Annexe II

Enquête sur les résultats escomptés – Par installation de l'Armée de terre

N2/N3	Résultats atteints	AF 2008-2009	AF 2009-2010
Calgary	Terminé	15	21
	En cours	18	13
	Sans objet	2	2
	Sans réponse	1	
Total Calgary tl		36	36
Chilliwack	Terminé	21	17
	En cours	12	16
	Non débuté	1	1
	Sans objet	2	2
Total Chilliwack		36	36
Edmonton	Terminé	10	10
	En cours	16	16
	Non débuté	8	8
	Sans objet	2	2
Total Edmonton		36	36
Shilo	Terminé	17	17
	En cours	16	18
	Non débuté	1	
	Sans objet	2	1
Total Shilo		36	36
Suffield	Terminé	24	24
	En cours	6	8
	Non débuté	3	2
	Sans objet	2	2
	San réponse	1	
Total Suffield		36	36
Wainwright	Terminé	16	17
	En cours	18	17
	Sans objet	2	2
Total Wainwright		36	36
QG SOFT	Terminé	5	5
	Sans objet	31	31
Total QG SOFT		36	36

Annexe II – suite

Enquête sur les résultats escomptés – Par installation de l'Armée de terre

N2/N3	Résultats atteints	AF 2008-2009	AF 2009-2010
Kingston	Terminé	15	18
	En cours	19	16
	Non débuté		1
	Sans objet	1	1
	Sans réponse	1	
Total Kingston		36	36
London	Terminé	12	16
	En cours	17	16
	Non débuté	1	2
	Sans objet	6	2
Total London		36	36
Meaford	Terminé	15	17
	En cours	19	17
	Non débuté	1	
	Sans objet	1	2
Total Meaford		36	36
Nord de l'Ontario	Terminé	9	10
	En cours	11	11
	Non débuté	13	12
	Sans objet	3	3
Total Nord de l'Ontario		36	36
Petawawa	Terminé	21	27
	En cours	12	6
	Non débuté	1	1
	Sans objet	2	2
Total Petawawa		36	36
Toronto	Terminé	5	5
	En cours	14	14
	Non débuté	15	15
	Sans objet	2	2
Total Toronto		36	36
QG SCFT	Terminé	1	1
	En cours	1	1
	Non débuté	4	4
	Sans objet	30	30
Total QG SCFT		36	36

Annexe II – suite

Enquête sur les résultats escomptés – Par installation de l'Armée de terre

N2/N3	Résultats atteints	AF 2008-2009	AF 2009-2010
Mtl-St.Jean	Terminé	19	16
	En cours	12	14
	Non débuté	3	3
	Sans objet	2	3
Total Mtl-St.Jean		36	36
Valcartier	Terminé	15	15
	En cours	15	14
	Non débuté	4	5
	Sans objet	2	2
Total Valcartier		36	36
QG SQFT	Terminé	6	10
	En cours	3	3
	Sans objet	27	23
Total QG SQFT		36	36
Gagetown	Terminé	20	20
	En cours	14	14
	Non débuté	2	2
Total Gagetown		36	36
Total		648	648

Annexe II – suite

Enquête sur les résultats escomptés – Par activité environnementale

Type d'activité/OI	Résultats escomptés DSOR 2009	Résultats atteints	2008-2009	2009-2010	
Communications	1) Exécuter des activités de communication conformément à la stratégie de communication environnementale	Terminé	8	8	
		En cours	2	3	
		Non débuté	2	2	
		Sans objet	5	5	
		Sans réponse	1		
	2) Chaque organisation N2 doit tenir une activité de sensibilisation par année	Terminé	3	3	
		Non débuté	1	1	
Sans objet		14	14		
Total – communications			36	36	
Sites contaminés	1) Tous les terrains qui sont la propriété ou dont la gestion relève de l'Armée de terre doivent faire l'objet d'une évaluation de phase I	Terminé	10	12	
		En cours	5	3	
		Sans objet	3	3	
	2) Tous les sites suspectés d'être contaminés doivent faire l'objet d'une évaluation de phase II	Terminé	4	5	
		En cours	11	10	
		Sans objet	3	3	
	3) Toutes les installations doivent avoir un plan d'action sur les sites contaminés	Terminé	4	5	
		En cours	10	6	
		Non débuté	1	4	
		Sans objet	3	3	
	4) Le plan d'action sur les sites contaminés doit être mis en œuvre à l'aide de la méthode des priorités en matière de gestion des risques décrite au chapitre 4, section 2, du SGE du CFT	Terminé	2	2	
		En cours	10	10	
		Non débuté	3	3	
		Sans objet	3	3	
	Total – sites contaminés			72	72
	Gestion des effluents	1) Une évaluation des risques doit être effectuée à chaque installation afin de déterminer le risque associé aux effluents	Terminé	13	14
En cours			2	1	
Sans objet			3	3	
2) Des programmes d'échantillonnage doivent être mis en œuvre conformément aux évaluations des risques		Terminé	7	7	
		En cours	8	8	
		Sans objet	3	3	

Annexe II – suite

Enquête sur les résultats escomptés – Par activité environnementale

Type d'activité/OI	Résultats escomptés DSOR 2009	Résultats atteints	2008-2009	2009-2010
Gestion des effluents	3) Des plans d'atténuation doivent être élaborés au besoin	Terminé	1	1
		En cours	8	8
		Non débuté	2	4
		Sans objet	7	5
Total – gestion des effluents			54	54
Évaluations environnementales	1) Une formation et des directives sur l'évaluation environnementale (EE) doivent être fournies à tout le personnel susceptible de faire de telles évaluations	Terminé	12	13
		En cours	4	3
		Non débuté	1	1
		Sans objet	1	1
Total – évaluations environnementales			18	18
Vérifications environnementales	1) Toutes les organisations doivent effectuer des vérifications/inspections générales sur la conformité environnementale	Terminé	8	10
		En cours	8	6
		Non débuté	2	2
Total – vérifications environnementales			18	18
Système de gestion environnementale	1) Le SGE doit être mis en œuvre et maintenu dans toutes les organisations	Terminé	13	12
		En cours	5	6
	2) Une étude environnementale de base ainsi que des mises à jour de cette étude doivent être effectuées dans les installations	Terminé	6	7
		En cours	6	4
		Non débuté	4	5
Sans objet	2	2		
Total – système de gestion environnementale			36	36

Annexe II – suite

Enquête sur les résultats escomptés – Par activité environnementale

Type d'activité/OI	Résultats escomptés DSOR 2009	Résultats atteints	2008-2009	2009-2010
Gestion des halocarbures	1) Des procédures de gestion des halocarbures doivent être élaborés et mis en œuvre	Terminé	12	15
		En cours	3	1
		Sans objet	3	2
	2) Un inventaire des infrastructures, de l'équipement et des systèmes de véhicule contenant des halocarbures appartenant à l'Armée de terre doit être conservé et mis à jour	Terminé	7	7
		En cours	8	8
		Sans objet	3	3
	3) Le personnel désigné qui utilise de l'équipement contenant des halocarbures doit recevoir une formation adéquate	Terminé	11	10
		En cours	4	5
		Sans objet	3	3
	4) Un plan d'élimination progressive des halocarbures doit être élaboré et mis en œuvre pour toutes les installations	Terminé	3	4
		En cours	9	8
		Non débuté	3	3
Sans objet		3	3	
Total – gestion des halocarbures			72	72
Gestion des matières dangereuses	1) Toutes les installations doivent posséder un plan de gestion des matières dangereuses	Terminé	8	8
		En cours	8	8
		Sans objet	2	2
	2) Toutes les installations doivent disposer d'inventaires à jour des matières dangereuses	Terminé	5	5
		En cours	10	10
		Sans objet	3	3
	3) Évaluer les besoins quant à la formation sur les matières dangereuses et fournir la formation adéquate au personnel	Terminé	4	5
		En cours	10	10
		Non débuté	1	1
Sans objet		3	2	
Total – Gestion des matières dangereuses			54	54

Annexe II – suite

Enquête sur les résultats escomptés – Par activité environnementale

Type d'activité/OI	Résultats escomptés DSOR 2009	Résultats atteints	2008-2009	2009-2010
Lutte antiparasitaire intégrée	1) Élaborer et mettre en œuvre des plans de LAI	Terminé	7	10
		En cours	6	4
		Non débuté	1	1
		Sans objet	4	3
	2) Toutes les organisations doivent disposer de politiques et de méthodes qui interdisent l'usage de pesticides pour l'entretien esthétique des gazons	Terminé	8	11
		En cours	5	3
		Non débuté	2	2
		Sans objet	3	2
Lutte antiparasitaire intégrée Total			36	36
Gestion des réservoirs de produits pétroliers (PP)	1) Toutes les organisations doivent disposer d'un plan de gestion des réservoirs des PP	Terminé	7	7
		En cours	6	7
		Non débuté	2	1
		Sans objet	3	3
	2) Toutes les installations doivent être munies d'un programme d'inspection des réservoirs de PP	Terminé	4	6
		En cours	8	8
		Non débuté	3	1
		Sans objet	3	3
	3) Le personnel qui utilise les systèmes de réservoirs de PP doit avoir la qualification requise	Terminé	4	5
		En cours	8	8
		Non débuté	2	2
		Sans objet	3	3
		Sans réponse	1	
	Total Gestion des réservoirs de produits pétroliers			54
Gestion environnementale des CTSE	1) La qualité des plans d'eau naturels doit être surveillée	Terminé	2	1
		En cours	8	10
		Non débuté	2	2
		Sans objet	6	5
	2) L'impact environnemental de l'utilisation du sol (militaire et non militaire) doit être surveillé.	Terminé	2	3
		En cours	8	9
		Non débuté	4	3
		Sans objet	4	3

Annexe II – suite

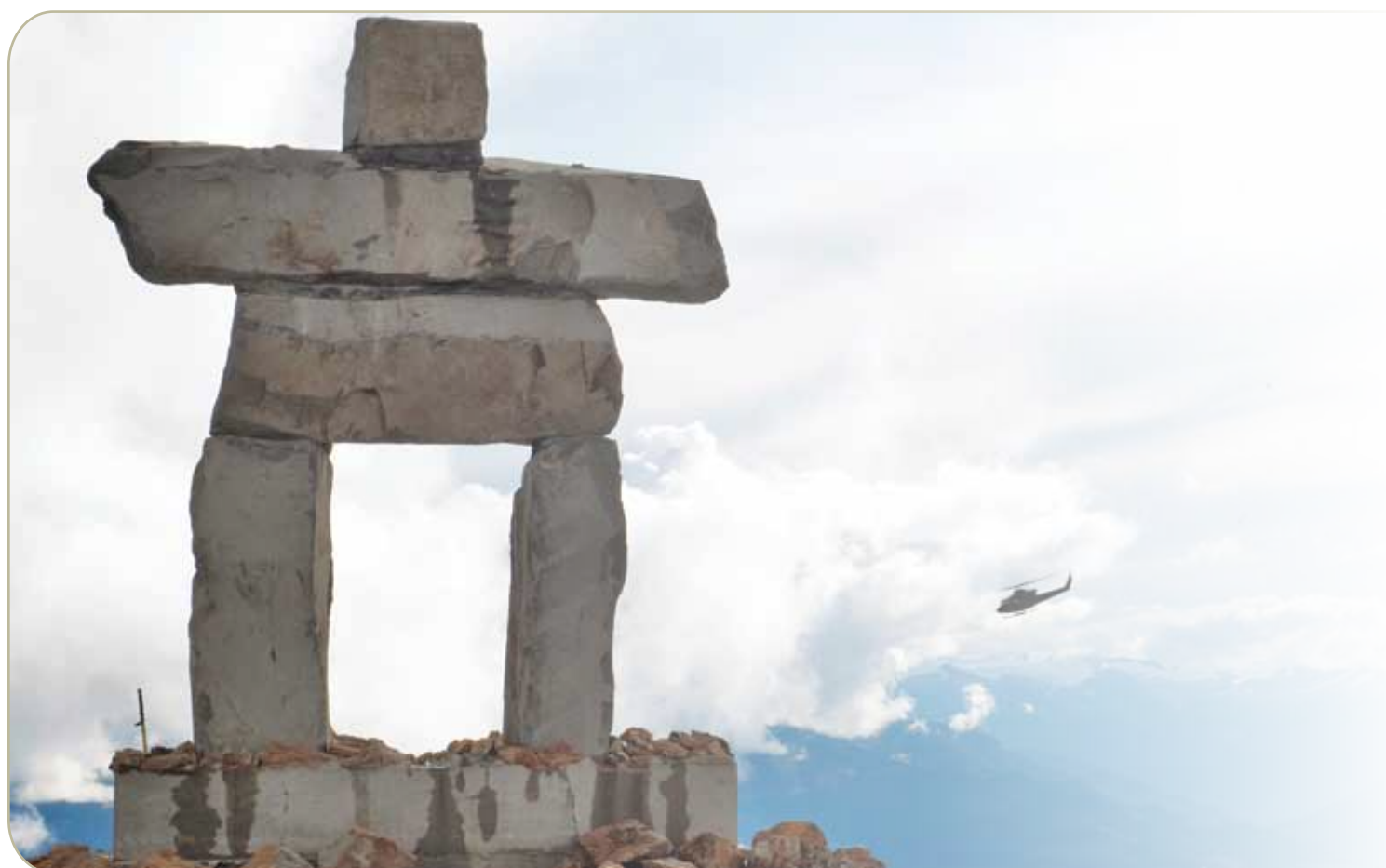
Enquête sur les résultats escomptés – Par activité environnementale

Type d'activité/OI	Résultats escomptés DSOR 2009	Résultats atteints	2008-2009	2009-2010
Gestion environnementale des CTSE	3) Une formation environnementale sur les aspects environnementaux des CTSE doit être offerte	Terminé	9	6
		En cours	1	3
		Non débuté	4	6
		Sans objet	4	3
	4) Mise en place de méthodes visant à éviter la venue d'espèces envahissantes et permettant de maîtriser les espèces envahissantes	Terminé	2	3
		En cours	6	6
		Non débuté	6	4
		Sans objet	4	5
	5) Mise à jour, au besoin, des inventaires des ressources naturelles et des autres renseignements environnementaux sur les CTSE	Terminé	7	6
		En cours	5	8
		Non débuté	2	1
		Sans objet	4	3
Total Gestion environnementale des CTSE			90	90
Espèces en péril	1.1) Dresser la liste de toutes les espèces en péril se trouvant dans les propriétés	Terminé	11	12
		En cours	4	3
		Sans objet	3	3
	1.2) Effectuer l'inventaire et l'étude des espèces en péril	Terminé	8	9
		En cours	6	6
		Sans objet	3	3
		Aucun	1	
	1.3) Élaborer des plans de gestion propres aux sites	Terminé	2	2
		En cours	9	10
		Non débuté	4	3
		Sans objet	3	3
	1.4) Mettre en œuvre et communiquer les plans de gestion des espèces en péril	Terminé	1	1
		En cours	9	10
		Non débuté	5	4
		Sans objet	3	3
	Total Espèces en péril			72

Annexe II – suite

Enquête sur les résultats escomptés – Par activité environnementale

Type d'activité/OI	Résultats escomptés DSOR 2009	Résultats atteints	2008-2009	2009-2010
Formation et gestion des RH	1) Offrir le cours O Env U	Terminé	14	13
		En cours	2	1
		Sans objet	2	4
	2) Participation du personnel de l'environnement aux conférences environnementales du CFT/DGE	Terminé	17	18
		En cours	1	
Total Formation et gestion des RH			36	36
Total			648	648



Annexe III

Rapport de 2009-2010 sur la stratégie environnementale de l'Armée de terre

1. Gérance de l'environnement et conformité.

Gérer les ressources de l'Armée de terre de manière durable, réduire les répercussions des activités militaires sur l'environnement et promouvoir la conformité légale

La réalisation de la mission de l'Armée de terre nécessite toute une gamme d'activités. Il faut donc une vigilance constante pour s'assurer qu'elles respectent totalement toutes les lois canadiennes sur l'environnement.

Les efforts portent actuellement sur la mise en place de protocoles d'inspection pertinents relatifs à la gestion des BPC, des halocarbones et des systèmes de réservoirs de stockage. Au cours de l'AF 2009-2010, un plan d'intervention en cas d'urgence a été élaboré et mis en œuvre, conformément à la nouvelle réglementation. Un plan de gestion normalisé des réservoirs de stockage a également été rédigé et paraîtra en 2010-2011. Ces plans ont été élaborés de manière à pouvoir s'adapter aux besoins particuliers de chaque base de l'Armée de terre. Des séances de formation ont été offertes afin que les membres du personnel des différents niveaux puissent se familiariser avec les règlements et avec la mise en œuvre des nouveaux plans.

2. Champs de tir et secteurs d'entraînement (CTSE) durables

S'assurer que les CTSE sont gérés de manière durable sur le plan environnemental.

D'importants progrès ont été réalisés au cours de l'AF 2009-2010 quant à la mise en place d'indicateurs de durabilité pour les CTSE de l'Armée de terre. Les membres du groupe de travail environnemental des champs de tir et secteurs d'entraînement de l'Armée de terre ont élaboré une méthode qui a été appliquée à plusieurs installations de l'Armée de terre et qui sera mise en œuvre graduellement à l'échelle de l'Armée de terre. Un protocole destiné à la vérification particulière de la gestion environnementale des CTSE a été mis en place et mis à l'essai à la BFC/USS Wainwright. Il a été décidé que le groupe de travail environnemental de l'Armée de terre servirait d'équipe spéciale pour vérifier tous les CTSE de l'Armée de terre à tour de rôle de même que pour aider à mettre en place les indicateurs de durabilité. Les méthodes élaborées ont suscité un vif intérêt auprès d'autres organisations du MDN. L'équipe spéciale offre de l'information et de l'aide aux membres du personnel de ces organisations sur ces sujets.

En raison des récents progrès réalisés, une mise à jour majeure de la feuille d'orientation du système de gestion environnementale (SGE) de l'Armée de terre concernant l'instruction militaire durable s'est avérée nécessaire. Au cours de l'AF 2009-2010, d'importants progrès ont été réalisés au plan de la rédaction du document qui paraîtra au cours de l'AF 2010-2011.

3. Système de gestion de la qualité

Mettre en œuvre un système de gestion de la qualité pour le Programme environnemental de l'Armée de terre. Renforcer le SGE du CFT.

Renforcer le SGE du SFT

Avant d'ajouter un volet de gestion de la qualité (fondé sur la norme ISO 9000) au SGE du CFT, il s'avérait nécessaire de renforcer le SGE du CFT en fonction de la norme ISO 14000 par le biais d'une vérification du SGE. Cette vérification a été achevée, comme prévu, le 31 mars 2008. En 2009-2010, on a terminé la mise en œuvre de mesures correctives axées sur la vérification et amélioré le contenu du SGE du CFT.

Réalisations en 2009-2010 pour renforcer le SGE du CFT :

- Achèvement du SGE renforcé, lequel renferme des instructions plus détaillées et une orientation plus claire pour la gestion globale du Programme environnemental de l'Armée de terre.
- Afin de s'assurer que tous comprennent bien le SGE, on a entrepris l'élaboration d'une formation en ligne sur le SGE et la sensibilisation à l'environnement (environ 50 % du travail a été réalisé).

Mise en œuvre d'un système intégré de gestion de la qualité et d'un système de gestion environnementale : une fois le renforcement du SGE du CFT terminé, le DEFT a commencé à élaborer un système de gestion de la qualité (SGQ). La première étape consistait à préciser ce qui devait être réalisé en effectuant une analyse d'écart au chapitre de la qualité.

Réalisations en 2009-2010 liées à la mise en œuvre du système de gestion de la qualité (SGQ) et du système de gestion environnementale :

- Achèvement de l'analyse d'écart au chapitre du SGQ : première étape de l'élaboration du SGQ. Cette étape permet au DEFT d'évaluer ce qui doit être fait pour satisfaire à la norme ISO 9001 et améliorer la gestion du Programme environnemental de l'Armée de terre.

4. Cadre des ressources humaines

Aller de l'avant avec la mise en œuvre du Cadre des ressources humaines s'appliquant au personnel du Programme environnemental de l'Armée de terre.

Au cours de l'AF 2009-2010, la deuxième version du document d'orientation sur les RH a été publiée. Ce document a été élaboré afin de favoriser un milieu de travail sain. Il constitue un outil important pour aider le DEFT à accomplir sa mission et pour mieux satisfaire aux besoins des employés actuels et futurs. Les mises à jour du document comprennent une nouvelle section sur les langues officielles de même que des mesures et des objectifs plus clairs à l'égard des principes directeurs des RH.

Il est également impératif que le Programme environnemental de l'Armée de terre dispose des personnes adéquates, dans les postes appropriés, avec les compétences et les connaissances pertinentes pour mener à bien sa mission d'appui à l'Armée de terre, en participant à la préparation opérationnelle durable des militaires. Au cours de l'AF 2009-2010, le Directeur Environnement de la Force terrestre a entrepris un examen des ressources humaines du Programme environnemental de l'Armée de terre en ayant comme objectif la définition des principaux postes du programme, de ses fonctions et de ses compétences de même que des structures de rapport.

Les résultats de l'examen des RH constitueront la base du cadre des RH du PEAT, lequel traitera de certains enjeux du programme, notamment le recrutement, le maintien des effectifs, la planification de la relève, les compétences et les connaissances ainsi que le perfectionnement professionnel. Le PEAT sera aligné sur l'initiative de la communauté de l'infrastructure et de l'environnement de la Défense entreprise par le SMA(IE).

Annexe IV

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Combustible résiduel

COMBUSTIBLE RÉSIDUEL	
ÉLÉMENT DE CAPACITÉ	CEMAT
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010
OBJECTIF	Réduire la mise au rebut de combustible résiduel d'ici le 31 mars 2010

EMPLACEMENT	AF 08/09		AF 09/10	
	Combustible mis au rebut	Combustible recyclé/récupéré	Combustible mis au rebut	Combustible recyclé/récupéré
	Liquide (litres)	Liquide (litres)	Liquide (litres)	Liquide (litres)
Calgary	0	4,600	0	2,450
Chilliwack	121	0	1,705	0
Edmonton	10,500	17,000	1,000	17,000
Gagetown	7,900	0	11,230	0
Kingston	6,700	0	8,700	0
London	1,964	0	0	0
Meaford	0	0	0	0
Mt/SJ	615	0	1,100	0
Nord de l'Ontario	0	0	0	0
Petawawa	900	0	90,007	0
Shilo	2,387	0	1,105	0
Suffield	0	62,200	0	31,750
Toronto	11,437	0	0	4,200
Valcartier	12,572	0	10,990	0
Wainwright	20,512	60,900	6,000	68,000
TOTAL	75,608	144,700	131,837	123,400

Annexe IV – suite

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Réduction du potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone

RÉDUCTION DU POTENTIEL D'APPAUVRISSMENT DE LA COUCHE D'OZONE	
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010
ENGAGEMENT STRATÉGIQUE	Réduire le poids des halocarbures de 5 p. 100 dans les systèmes et l'équipement en service d'après leur potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone par année d'ici le 31 mars 2010, par rapport au niveau du 31 mars 2004
MESURE DES PERFORMANCES	Potentiel de destruction de l'ozone (PDO) des halocarbures en service

EMPLACEMENT	AF 08/09		AF 09/10	
	Poids total en service (kg)	PDO équivalent	Poids total en service (kg)	PDO équivalent
Calgary	752,04	57,04	661,74	48,56
Chilliwack	388,44	53,16	428,81	54,08
Edmonton	4 558,15	242,49	3 797,57	5 986,04
Gagetown	7 164,78	11 776,00	7 537,93	11 080,31
Kingston	3 379,67	181,00	4 102,00	193,00
London	58,76	3,00	754,00	74,00
Meaford	536,41	98,00	536,41	98,00
Mtl/SJ	2 910,99	146,28	5 623,90	186,00
Nord de l'Ontario	75,26	14,18	64,93	11,64
Petawawa	3 803,46	4 126,00	4 644,46	4 135,00
Shilo	1 130,49	59,00	1 190,00	58,88
Suffield	7 752,60	2 828,42	6 359,72	240,08
Toronto	830,00	66,46	1 003,79	110,84
Valcartier	3 507,64	188,33	3 980,30	277,00
Wainwright	1 137,28	46,54	1 137,84	46,08
TOTAL	37 985,97	19 885,90	41 823,40	22 599,51

Annexe IV – suite

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Émissions de gaz à effet de serre

Bâtiments

RÉDUCTION DU POTENTIEL D'APPAUVRISSMENT DE LA COUCHE D'OZONE	
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	01 Avr - 31 Mar
ANNÉE VISÉE	AF 09/10
ENGAGEMENT STRATÉGIQUE	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 134,9 kilotonnes de l'équivalence en gaz carbonique d'ici 2010, par rapport au niveau de 1998

AF 08-09					
Base/Escadre/Formation/Unité/USS/USG, etc.	Électricité ¹ (sources traditionnelles)	Gaz naturel	Propane pour l'éclairage, le chauffage, la climatisation et la production d'énergie ²	Mazout léger ³	Carburant diesel pour l'éclairage, le chauffage, la climatisation et la production d'énergie
	(kWh)	(m ³)	(L)	(L)	(L)
Calgary	4 553 467	953 078			
Chilliwack	5 336 703	1 094 066	5 961		566
Edmonton	35 432 949	9 177 198			
Gagetown	49 889 995	9 646 089	340 226	761 425	
Kingston	43 413 120	10 707 815	16 685		
London	6 688 199	1 516 502			
Meaford	5 935 718	1 235 487		10 609	
Mtl/SJ	52 014 146	10 018 524	207 879	61 460	15 979
Nord de l'Ontario	1 288 588	336 634	8 816		
Petawawa	41 790 925	13 393 345	51 267	459 115	61 745
Shilo	19 098 798	4 322 302	31 289		34 877
Suffield	24 604 044	8 418 900	25 610		334 678
Toronto	12 941 918	1 397 083			
Valcartier	77 027 871	14 161 124	30 318	301 051	8 754
Wainwright	17 152 205	5 164 845			
Total	397 168 645	91 542 992	718 050	1 593 660	456 599

NOTA :

- 1 Électricité provenant de sources traditionnelles : hydroélectricité, centrale au charbon, centrale au gaz, centrale au mazout
- 2 En général, le propane consommé à la base est sous forme liquide et il est transporté dans des réservoirs de stockage, des cylindres ou des camions de transport. 1 000 L = 1 m³, 1 lb de propane = 0,894 13 L
- 3 Également appelé fuel-oil lourd numéro 2 ou mazout léger
- 4 Énergie éolienne, énergie solaire, biomasse, etc.

Annexe IV – suite

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Émissions de gaz à effet de serre

Bâtiments – suite

AF 09-10					
Base/Escadre/Formation/Unité/USS/USG, etc.	Électricité ¹ (sources traditionnelles)	Gaz naturel	Propane pour l'éclairage, le chauffage, la climatisation et la production d'énergie ²	Mazout léger ³	Carburant diesel pour l'éclairage, le chauffage, la climatisation et la production d'énergie
	(kWh)	(m ³)	(L)	(L)	(L)
Calgary	4 325 648	1 531 127			0
Chilliwack	6 238 688	1 039 576	3 340		356
Edmonton	34 894 818	9 742 033			
Gagetown	42 753 779	9 573 296	264 549	153 607	
Kingston	47 458 166	10 093 910	13 527		
London	6 976 006	1 741 987			
Meaford	6 218 628	1 155 517		10 212	
Mtl/SJ	50 756 433	9 405 991	168 926	2 079	9 563
Nord de l'Ontario	1 272 134	316 570	4 123		
Petawawa	43 758 650	13 311 360	53 921		57 863
Shilo	18 709 070	4 060 640	22 653		14 209
Suffield	26 009 563	8 918 200	22 725		387 452
Toronto	11 798 748	1 327 155			1 026
Valcartier	75 176 770	13 172 000	25 225	270 000	19 735
Wainwright	17 325 524	4 645 700			
Total	393 672 626	90 035 062	578 989	440 157	490 204

NOTA :

- 1 Électricité provenant de sources traditionnelles : hydroélectricité, centrale au charbon, centrale au gaz, centrale au mazout
- 2 En général, le propane consommé à la base est sous forme liquide et il est transporté dans des réservoirs de stockage, des cylindres ou des camions de transport. 1 000 L = 1 m³, 1 lb de propane = 0,894 13 L
- 3 Également appelé fuel-oil lourd numéro 2 ou mazout léger
- 4 Énergie éolienne, énergie solaire, biomasse, etc.

Annexe IV – suite

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Gestion des effluents liquides

GESTION DES EFFLUENTS LIQUIDES	
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010
ENGAGEMENT DE CONTRÔLE	Gestion des effluents liquides
MESURE DES PERFORMANCES	Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion à tous les sites touchés

Emplacement	Plan de gestion des effluents liquides			
	AF 08/09		AF 09/10	
	Plan conçu	Plan mis en œuvre	Plan conçu	Plan mis en œuvre
Calgary	0	0	1	0
Chilliwack	1	1	1	1
Edmonton	1	1	1	1
Gagetown	1	1	1	1
Kingston	1	0	1	1
London	0	0	1	0
Meaford	0	0	1	1
Mtl/SJ	0	0	0	0
Nord de l'Ontario	1	0	1	0
Petawawa	1	0	1	0
Shilo	1	1	1	1
Suffield	1	1	1	1
Toronto	1	0	1	0
Valcartier	0	0	0	0
Wainwright	1	1	1	1
TOTAL	10	6	13	8

Annexe IV – suite

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Gestion de l'eau traitée

GESTION DE L'EAU TRAITÉE	
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010
ENGAGEMENT DE CONTRÔLE	Gestion de l'eau traitée
MESURE DES PERFORMANCES	« L'engagement consistera à assurer un suivi des indicateurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> · Quantité totale annuelle d'eau traitée consommée/produite · Nombre annuel d'incidents indésirables au MDN concernant l'eau potable d'après les rapports WATERNET (WATER-NET est une interface utilisée par les gestionnaires de l'eau du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces canadiennes (FC) pour signaler les cas avérés d'incidents indésirables concernant l'eau potable qui se produisent aux sites du MDN et des FC partout au Canada) »

Emplacement	AF 08/09		AF 09/10	
	Eau traitée consommée/ produite (m ³)	Incidents indésirables pour la qualité de l'eau potable (#)	Eau traitée consommée/ produite (m ³)	Incidents indésirables pour la qualité de l'eau potable (#)
Calgary	38 562	0	23 094	0
Chilliwack	130 615	0	105 412	0
Edmonton	518 234	0	231 635	0
Gagetown	369 406	1	382 874	0
Kingston	1 176 706	0	1 586 839	0
London	53 102	0	39 498	0
Meaford	88 210	0	85 303	0
Mtl/SJ	527 882	0	506 460	0
Nord de l'Ontario	5 394	0	4 830	0
Petawawa	1 031 975	0	1 748 466	0
Shilo	244 540	0	303 960	0
Suffield	418 808	0	365 721	0
Toronto	30 806	0	29 180	0
Valcartier	718 205	0	848 175	0
Wainwright	1 470 207	0	1 517 560	0
TOTAL	6 822 653	1	7 779 006	0

Annexe IV – suite

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Gestion des déchets solides

GESTION DES DÉCHETS SOLIDES	
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010
ENGAGEMENT DE CONTRÔLE	Gestion des déchets solides
MESURE DES PERFORMANCES	Confirmation de la participation aux initiatives 3R (réduire/recycler/réutiliser) locales ou municipales.

Emplacement	MATÉRIAUX RECYCLÉS								
	AF 08/09								
	Papier ¹	Verre	Métaux	Bois	Plastique	Textiles	Déchets de jardin	Déchets de cuisine	Autres
	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)
Calgary	o	n	o	n	n	n	n	n	S.O.
Chilliwack	o	o	o	o	o	n	n	n	S.O.
Edmonton	o	o	o	o	o	n	n	n	S.O.
Gagetown	o	n	o	o	n	n	n	n	o
Kingston	o	n	o	o	n	n	n	o	n
London	o	o	o	n	o	n	n	n	n
Meaford	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Mtl/SJ1	o	o	o	n	o	n	n	n	n
Nord de l'Ontario	o	o	o	n	o	n	n	n	n
Petawawa	o	o	o	n	o	n	n	n	n
Shilo	o	n	o	n	o	n	n	n	S.O.
Suffield	o	n	o	o	o	n	n	n	S.O.
Toronto	o	o	o	o	o	n	o	n	S.O.
Valcartier	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Wainwright	o	n	o	n	n	n	n	n	S.O.
TOTAL « 0 »	15	9	15	8	11	2	3	3	3

Annexe IV – suite

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Gestion des déchets solides

Emplacement	MATÉRIAUX RECYCLÉS								
	AF 09/10								
	Papier ¹	Verre	Métaux	Bois	Plastique	Textiles	Déchets de jardin	Déchets de cuisine	Autres
	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)	(Oui/Non)
Calgary	o	n	o	n	n	n	n	n	S.O.
Chilliwack	o	n	o	n	n	n	n	n	S.O.
Edmonton	o	o	o	o	o	n	n	n	S.O.
Gagetown	o	n	o	o	o	o	n	n	o
Kingston	o	n	o	o	n	n	n	o	n
London	o	o	o	n	o	n	n	n	n
Meaford	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Mtl/SJ	o	o	o	o	o	o	n	n	o
Nord de l'Ontario	o	o	o	n	o	n	n	n	n
Petawawa	o	o	o	n	o	n	n	o	n
Shilo	o	n	o	n	o	n	n	n	S.O.
Suffield	o	n	o	o	o	n	n	n	S.O.
Toronto	o	o	o	o	o	n	o	n	S.O.
Valcartier	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Wainwright	o	n	o	n	o	o	n	n	S.O.
TOTAL "O"	15	8	15	8	12	5	3	4	4

NOTA :

1 Les renseignements concernant Montréal/SJ ont été corrigés depuis l'impression du rapport de situation 2008-2009.

Annexe IV – suite

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Plans de lutte antiparasitaire intégrée

CONTINUATION DE L'ÉCHÉANCE DE LA SDD 2000	
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010
OBJECTIF DE LA SDD 2000	Élaborer et mettre en œuvre des plans de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) dans toutes les bases et escadres avant le 31 mars 2004

Emplacement	AF 08/09		AF 09/10	
	# Organisations	Plans élaborés et mis en oeuvre	# Organisations	Plans élaborés et mis en oeuvre
Calgary	1	1	1	1
Chilliwack	1	1	1	1
Edmonton	1	1	1	1
Gagetown	1	1	1	1
Kingston	1	1	1	1
London	1	1	1	1
Meaford	1	1	1	1
Mtl/SJ	1	1	1	1
Nord de l'Ontario	1	0	1	0
Petawawa	1	0	1	1
Shilo	1	1	1	1
Suffield	1	1	1	1
Toronto	1	1	1	1
Valcartier	1	1	1	1
Wainwright	1	1	1	1
TOTAL	15	13	15	14

Annexe IV – suite

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Plans de gestion des matières dangereuses

CONTINUATION DE L'ÉCHÉANCE DE LA SDD 2000	
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010
OBJECTIF de la SDD 2000	Élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion des matières dangereuses dans toutes les bases et escadres avant le 31 mars 2004

Emplacement	AF 08/09		AF 09/10	
	Élaborés	Mis en oeuvre	Élaborés	Mis en oeuvre
Calgary	1	1	1	1
Chilliwack	1	1	1	1
Edmonton	1	1	1	1
Gagetown	1	1	1	1
Kingston	1	1	1	1
London	1	0	1	1
Meaford	1	1	1	1
Mtl/SJ	1	1	1	1
Nord de l'Ontario	1	0	1	0
Petawawa	1	1	1	1
Shilo	1	1	1	1
Suffield	1	1	1	1
Toronto	1	0	1	1
Valcartier	1	1	1	1
Wainwright	1	1	1	1
Total	15	12	15	14

Annexe IV – suite

Rapport de 2009-10 de la stratégie de développement durable (SDD)

Systèmes de gestion environnementale

CONTINUATION DE L'ÉCHÉANCE DE LA SDD 2000	
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010
OBJECTIF de la SDD 2000	Mettre en œuvre des systèmes de gestion environnementale avant le 31 mars 2004

Emplacement	AF 08/09		AF 09/10	
	# Organisations	SGE mis en oeuvre	# Organisations	SGE mis en oeuvre
Calgary	1	1	1	1
Chilliwack	1	1	1	1
Edmonton	1	1	1	1
Gagetown	1	1	1	1
Kingston	1	1	1	1
London	1	0	1	0
Meaford	1	1	1	1
Nord de l'Ontario	1	0	1	0
Petawawa	1	1	1	1
Shilo	1	1	1	1
Suffield	1	1	1	1
Toronto	1	0	1	0
Wainwright	1	1	1	1
QG SOFT	1	1	1	1
QG SCFT	1	0	1	0
QG SAFT	1	1	1	1
SQFT (incl. Valcartier + MtI/SJ)	1	1	1	1
CEMAT/DEFT	1	1	1	1
TOTAL	18	14	18	14
Pourcentage de mise en oeuvre		77,78 %		77,78 %



Il a cependant élargi son champ d'action de manière à englober des projets et des activités qui permettent de réduire l'incidence de nos activités sur l'environnement, en ligne avec l'évolution de la stratégie de développement durable du gouvernement.

Annex V

Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF)

Région	Numéro SRT	Numéro d'identification de référence principale (NIRP)	Identificateur de site fédéral contaminé (ISFC)	Titre du projet
TCE Valcartier	50000002-CEMAT-007	S-9769	29757007	TCE Valcartier
Atlantique	50000002-CEMAT-017	S-319	04089001	Ancien parc de réservoirs de PP de Gagetown (S-319)
	50000002-CEMAT-031	S-318	04089010	Dépotoir/site d'enfouissement du chemin Shirley
	50000002-CEMAT-033	S-323	02193002	Manège militaire de Summerside
	50000002-CEMAT-048	S-10753	00008409	Champ de tir antichar Wellington
	50000002-CEMAT-050	S-315	4089007	Champ de tir pour armes légères de l'Armée de terre
Centre	50000002-CEMAT-018	S-10671, S-10747	00001009, 00008403	CTSE de Meaford
	50000002-CEMAT-056	S-10792	00008448	Phase 2 de l'EES – Nord de l'Ont Sudbury
	50000002-CEMAT-010	18 sites	18 sites	Évaluation de Petawawa
	50000002-CEMAT-023	S-10592, S-10679	11347008, 00008335	CTSE de Petawawa
	50000002-CEMAT-003	S-10705, S-10706, S-10703	00008361, 00008362, 00008359	Évaluations de l'USS Toronto
	50000002-CEMAT-005	S-10704	00008360	USS Toronto NCSM York
	50000002-CEMAT-013	S-1934	10992006	CIAC de Meaford : ancienne escale de ravitaillement 2
	50000002-CEMAT-004	S-10497	10869001	USS London : casernes de Wolsley
	50000002-CEMAT-021	S-5822	10868001	USS London : complexe Highbury

Base/Escadre/Formation/ Direction du MDN	« Type de projet (E ou R) »	Budget initial du projet (\$)	Budget final approuvé du projet (\$)	Dépenses totales des projets du PASCF(à partir des rapports de fin d'année) (\$)	Fonds non utilisés (-) /Excédent (+) (\$)
Valcartier	R	50 000	982 778	912 836	(69 942)
Totale TCE Valcartier – Évaluation	Total E	0	0	0	0
Totale TCE Valcartier – Restauration	Total R	50 000	982 778	912 836	(69 942)
Totale TCE Valcartier	E+R	50 000	982 778	912 836	(69 942)
Gagetown	R	15 500	52 576	51 679	(897)
Gagetown	R	150 000	357 578	303 628	(53 950)
Gagetown	R	42 000	33 617	32 403	(1 214)
Gagetown	R	50 000	0	0	0
Gagetown	E	100 000	133 720	132 459	
Totale Atlantique – Évaluation	Total E	100 000	133 720	132 459	(1 261)
Totale Atlantique – Restauration	Total R	257 500	443 771	387 710	(56 061)
Totale Atlantique	E+R	357 500	577 491	520 169	(57 322)
Meaford	E	35 000	23 405	24 807	1 402
Sudbury	E	0	22 707	22 949	242
Petawawa	E	253 500	130 500	123 441	(7 059)
Petawawa	E	0	265 000	229 355	(35 645)
Toronto	E	35 000	0	0	0
Toronto	E	80 000	0	0	0
Meaford	R	0	50 720	48 777	(1 943)
London	R	0	7 888	7 888	0
London	R	0	0	0	0
Totale Centre – Évaluation	Total E	403 500	441 612	400 552	(41 060)
Totale Centre – Restauration	Total R	0	58 608	56 665	(1 943)
Totale Centre	E+R	403 500	500 220	457 217	(43 003)

Annex V – cont'd

FCSAP

Région	Numéro SRT	Numéro d'identification de référence principale (NIRP)	Identificateur de site fédéral contaminé (ISFC)	Titre du projet
Québec	50000002-CEMAT-019	S-10694	00008350	Montreal caractérisation de divers sites au fort St-Jean
	50000002-CEMAT-008	S-10600	05906064	Caractérisation des eaux de surface
	50000002-CEMAT-009	S-10712	00008368	Ceinture MDN/Shannon
	50000002-CEMAT-051	S-168, S-10035, S-10036, S-10039, S-169, S-10389, S-175, S-10582	5906002, 5906037, 5906038, 5906041, 5906047, 5906058, 5750001, 5928001	Charactérisation à divers sites
	50000002-CEMAT-053	S-10766	00008422	Montreal- Champ de tir St Maurice
	50000002-CEMAT-029	S-10711	00008367	Valcartier étude historique des anciens champs de tir
	50000002-CEMAT-046	S-10746	00008402	Champ de tir du centre de biathlon
	50000002-CEMAT-047	S-10749	00008405	Redoute Nord CMR St-Jean
	50000002-CEMAT-001	S-10401	05906061	Assainissement du site de l'ancien puit P-2
	50000002-CEMAT-025	S-10681	00008337	Valcartier champs de tir aux pigeon d'argile
	50000002-CEMAT-045	S-10613	00000926	Montreal- Restauration du champ de tir St-Bruno

Base/Escadre/Formation/ Direction du MDN	« Type de projet (E ou R) »	Budget initial du projet (\$)	Budget final approuvé du projet (\$)	Dépenses totales des projets du PASCF(à partir des rapports de fin d'année) (\$)	Fonds non utilisés (-) /Excédent (+) (\$)
Montreal	E	125 000	149 000	141 061	(7 939)
Valcartier	E	0	48 872	48 853	(19)
Valcartier	E	75 000	62 270	61 268	(1 002)
Valcartier	E	54 500	156 548	156 574	(26)
Montreal	E	100 000	14 716	14 716	0
Valcartier	E	105 000	41 417	41 426	9
Valcartier	R	125 000	191 391	191 403	12
Montreal	R	140 000	89 627	82 848	(6 779)
Valcartier	R	425 000	248 000	243 814	(4 186)
Valcartier	R	650 000	413 717	413 736	19
Montreal	R	500 000	186 000	182 115	(3 885)
Total Québec – Évaluation	Total E	459 500	472 823	463 897	(8 977)
Total Québec – Restauration	Total R	1 840 000	1 128 735	1 113 915	(14 820)
Total Québec	E+R	2 299 500	1 601 558	1 577 812	(23 797)

Annex V – cont'd

FCSAP

Région	Numéro SRT	Numéro d'identification de référence principale (NIRP)	Identificateur de site fédéral contaminé (ISFC)	Titre du projet
Ouest	50000002-CEMAT-057	S-10497	10869001	Shilo : champ de tir de démonstration
	50000002-CEMAT-011	S-10787	8443	Chilliwack : évaluations – manège militaire Sherman
	50000002-CEMAT-011	S-10484	16439013	Chilliwack : évaluations – USS Chilliwack
	50000002-CEMAT-011	S-9917	37203001	Chilliwack : évaluations – Pierce Creek
	50000002-CEMAT-014	S-10701	00008357	Edmonton : évaluations
	50000002-CEMAT-049	S-10111	12439007	Shilo : champ de tir 3
	50000002-CEMAT-039	S-10739, S-10740	00008395, 00008396	CTSE de Shilo : secteurs 9 et A
	50000002-CLS-055	S-10794	00008450	CTSE de Shilo : fosse d'enfouissement
	50000002-CLS-035	S-9872, S-10639, S-10697	15305008, 00008349, 00008353	Wainwright : zone administrative
	50000002-CLS-036	S-10696	00008352	Wainwright : fosse de brûlage
	50000002-CLS-037	S-10481, S-10482, S-10695	00000951, 00000953, 00008351	Wainwright : anciens CTSE
	50000002-CLS-052	S-10462, S-345, S-4924	N7060001, 29793001, 15305006	Dépotoirs : champs de tir et secteurs d'entraînement
	50000000-CLS-054	S-10663	00001001	Shilo : ancien champs de tirs aux pigeons d'argile

Base/Escadre/Formation/ Direction du MDN	« Type de projet (E ou R) »	Budget initial du projet (\$)	Budget final approuvé du projet (\$)	Dépenses totales des projets du PASCF (à partir des rapports de fin d'année) (\$)	Fonds non utilisés (-) /Excédent (+) (\$)
Shilo	E	0	12 000	11 827	(173)
Chilliwack	E	70 000	26 500	12 730	(13 770)
Chilliwack	E	10 000	7 700	6 498	(1 202)
Chilliwack	E	50 000	25 958	25 957	(1)
Edmonton	E	125 000	124 543	122 212	(2 331)
Shilo	E	20 000	18 000	16 582	(1 418)
Shilo	E	65 000	87 000	80 976	(6 024)
Shilo	E	0	38 271	30 985	(7 286)
Wainwright	E	57 515	58 515	44 605	(13 910)
Wainwright	E	37 630	38 630	37 096	(1 534)
Wainwright	E	79 550	80 550	64 953	(15 597)
Wainwright	E	70 000	70 000	21 035	(48 965)
Shilo	R	750 000	598 386	561 347	(37 039)
Total Ouest – Évaluation	Total E	584 695	587 667	475 456	(112 211)
Total Ouest – Restauration	Total R	750 000	598 386	561 347	(37 039)
Total Ouest	E+R	1 334 695	1 186 053	1 036 803	(149 250)
Total évaluation CFT	E	1 547 695	1 635 822	1 472 364	(163 509)
Restauration CFT	R	2 897 500	3 212 278	3 032 473	(179 805)
Total CFT	E+R	4 445 195	4 848 100	4 504 837	(343 314)

